

# UNE LANGUE D'ÉLITE

Cyril Aslanov

La force du français  
réside dans la qualité  
de ses expressions culturelles

Dans de nombreux pays, le français jouit du statut officiel de langue minoritaire. À première vue, cela peut sembler paradoxal : comment la langue de Rivarol qui fut jadis parlée par toutes les élites européennes<sup>1</sup> et qui se targuait d'exprimer l'universel peut-elle être reléguée à un statut si modeste ? Certes le statut de coofficialité dont le français jouit dans le Val d'Aoste est tout de même plus enviable que celui de *lingua tutelata*, « langue protégée », dévolu à l'arbëreshe ou au grekaniko dans d'autres régions d'Italie. Or même en Suisse, où le français cumule les statuts de langue officielle et nationale au sein de la Confédération, il reste un idiome minoritaire si l'on s'en tient aux statistiques (20 % environ des Suisses ont le français pour langue maternelle et seuls 38 % des citoyens du pays connaissent cette langue). Les Suisses romands apparaissent de plus en plus comme un groupe fermé, réfractaire à la langue allemande parlée par plus de 63 % des Helvètes<sup>2</sup>. On dira certes que la Suisse romande s'intègre dans un continuum francophone du fait même de sa position aux frontières de la France et du Val d'Aoste. Mais ce bloc francophone européen qui comprend aussi la Wallonie, Bruxelles, le Luxembourg et les Îles anglo-normandes pèse de moins en moins dans le cadre de l'Union (dont la Suisse ne fait pas partie de toutes façons). Quant à l'échelle mondiale, le français y est largement surclassé par l'espagnol que son statut officieux de seconde langue (voire de première langue) pour un grand nombre d'Américains a aidé à se propulser au rang de langue romane préférentielle au sein du village planétaire. Mon propos n'est assurément pas de me lamenter sur ce **statut de langue minoritaire** vers lequel s'achemine le français là même où il fut longtemps considéré comme langue hégémonique, vectrice par excellence de la cul-

ture universelle. Loin de moi l'intention d'adopter le style apocalyptique des Cassandres de la disparition du français<sup>3</sup>. Je voudrais bien au contraire apporter des paroles de consolation en rappelant que les premiers pas de la langue d'oïl furent également placés sous le signe de la précarité et de la modestie. Or cela n'empêcha pas l'ancien français et, à plus forte raison, le français moderne de connaître un succès extraordinaire, d'abord dans l'espace européen, puis à l'échelle planétaire. Dans un deuxième temps, je développerai l'idée selon laquelle le recul actuel du français ne serait en somme que le revers de manivelle de son expansion triomphaliste et souvent arrogante entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle.

**La lente percée de la langue d'oïl dans l'espace linguistique européen** - On se rappelle le passage de la *Vie de Charlemagne* d'Éginhard où le chroniqueur franc s'extasie des talents linguistiques de l'empereur en mentionnant que « *non content de connaître sa langue ancestrale<sup>4</sup>, il investit aussi son énergie dans l'apprentissage approfondi des langues étrangères* » (« *Nec patrio tantum sermone contentus, etiam peregrinis linguis ediscendis operam impendit* »)<sup>5</sup>. Ce texte, écrit quelques années entre la mort de Charlemagne en 814 et la partition de l'Empire en 843, révèle que, du point de vue de l'establishment politique carolingien, le gallo-roman en voie de formation n'était rien d'autre qu'une *peregrina lingua*, une « langue étrangère ». Toute l'histoire ultérieure de la Francie occidentale qui devait devenir le royaume de France est marquée par la difficile percée de la nouvelle identité linguistique romano-franque dans l'espace carolingien en voie de fragmentation. Hugues Capet lui-même, qui descendait de la lignée de Charlemagne par sa mère, fut le dernier carolingien de Francie occidentale à avoir reçu une éducation incluant la connaissance du francique (dialecte du vieux haut-allemand) lors même que sa langue maternelle était déjà l'ancien français. Ces débuts modestes n'empêchèrent nullement le très ancien français de se doter d'une littérature dont le premier monument (la *Cantilène de sainte Eulalie*) fut composé vers 880 en territoire lotharingien.

Avant que le royaume de France n'accède au rang de puissance régionale sous le règne de Louis VII, l'affirmation de l'identité linguistique française apparaît comme une alternative à la centralité du Saint Empire Romain Germanique. À la même époque, la langue d'oïl devint la langue minoritaire d'une élite conquérante dans les possessions normandes d'Angleterre et d'Italie du Sud, ainsi que dans les États fondés dans la foulée de la première croisade<sup>6</sup>. En Angleterre normande, ce statut prestigieux du sociolecte de la caste au pouvoir contribua à faire du dialecte anglo-normand une langue haute, capable de rivaliser avec le latin<sup>7</sup>.

**Heurs et malheurs du français dans le cadre de l'État-nation moderne** - En France, dans les Pays-Bas autrichiens, dans

les États de Savoie et dans les cantons romands de la Confédération helvétique, le triomphe du français se solda par l'éclipse des langues locales. Sous la pression du français remplissant les fonctions de la langue haute, l'occitan et les autres langues régionales de France, le wallon et le flamand aux Pays-Bas autrichiens, le franco-provençal en Suisse et en Savoie subirent un processus de régression au rang de patois dénués de tout prestige ou manquèrent l'occasion historique de se hisser au statut de langues littéraires ou administratives.

En dehors même de ces contrées faisant aujourd'hui partie du monde francophone, le rayonnement intrusif du

français grignota les prérogatives des langues nationales. Il est révélateur que les écrits français de Leibniz sont deux fois plus nombreux que ses compositions originales en allemand. En Russie, la noblesse, qui n'était pas forcément d'origine russe, pratiquait souvent le français avec plus d'aisance que la langue du lieu. Dans *Guerre et Paix* Tolstoï a donné une illustration éloquente de cette aliénation à la langue française quand il parsème son roman-fleuve de phrases en français. La présence si envahissante de cette langue étrangère dans le discours aristocratique russe et dans son écho romanesque constitue une véritable nuisance pour les éditeurs russes forcés



d'encombrer le bas de la page de notes de traducteur. Un syndrome similaire affecta la haute société roumaine tellement inféodée au français qu'elle truffa le roumain de gallicismes syntaxiques souvent incompatibles avec les structures profondes de la langue<sup>8</sup>.

L'allemand, le russe et le roumain finirent par se libérer de cette gallomanie qui constitua souvent un puissant stimulus à leur accession au rang de langue littéraire, mais qui fut aussi dans certains cas un obstacle à leur développement. Dans ces pays jadis francophiles où la francophonie élitiste constituait une manière de s'évader hors du pays réel, le français est aujourd'hui diffusé selon les méthodes du FLE. Or ces pédagogies uniformisées ne tiennent pas compte des spécificités locales que la francophonie d'antan revêtait jadis dans ces contrées. On mesure le contraste entre le prestige quasi exclusif du français, sociolecte d'une classe de privilégiés, et la situation actuelle où le français apparaît comme une langue parmi d'autres au rayon des méthodes d'apprentissage linguistiques des grandes librairies de Francfort, de Moscou ou de Bucarest. Et dans ces pays où les vieilles élites traditionnellement francophiles ont été balayées par les tornades de l'histoire, le français apparaît le plus souvent comme l'option la plus surannée, la moins en phase avec les dynamiques juvéniles du village planétaire qui lui préfèrent l'anglais ou l'espagnol. La culture des masses a décidément du mal à comprendre et à intégrer les raffinements réels ou supposés d'une langue suspecte de compromission avec le snobisme de jadis.

Dans le cadre de l'État-nation, le français n'a réussi à s'imposer que là où il était la langue du pouvoir politique, capable de l'inculquer aux masses patoisantes ou alloglottes : France, Belgique, Luxembourg. Mais quand il n'était qu'un symbole de *standing* sans implication politique réelle, le français élitiste subit le sort des vieilles élites qui en étaient les détentrices : il fut relégué dans un musée ou un grenier, voire jeté dans les poubelles de l'histoire.

Le français au Québec brise les catégories délimitées ci-dessus car, traditionnellement, c'est une langue ethnique et non une langue élitiste. Sa promotion au statut de langue officielle unique au niveau de la province n'a été relayée que de façon symbolique par le statut de langue officielle dans le cadre fédéral. Or cette reconnaissance de la langue française comme langue officielle aux côtés de l'anglais semble parfois de pure forme. Elle n'a bien souvent qu'une valeur légale dans la mesure où tout Canadien francophone est en droit d'exiger qu'on s'adresse à lui dans cette langue dans le cadre de l'administration ou des services (Air Canada par exemple). Dans la pratique, le français n'est que l'ombre de l'anglais à l'échelle fédérale. La difficulté pour le français de s'imposer effectivement à l'échelle fédérale est-elle compensée par le dynamisme particulier du Québec au sein de la fédération ? C'est probable, même si dans une ville comme Montréal, la deuxième agglomération du

Canada, de nombreux Montréalais anglophones perçoivent la Charte de la langue française (la loi 101) comme la marque arrogante d'un esprit revanchard et hargneux qui prétend pallier au niveau local les revers subis par le français à l'échelle nationale et mondiale.

**En guise de conclusion** - Au terme de ce bref passage en revue qui nous a menés de la position du gallo-roman au sein de l'Empire carolingien aux déboires du français dans le cadre de l'État fédéral canadien, une constante se dessine : la force du français ne réside pas dans la quantité de ses locuteurs, mais dans la qualité de ses expressions culturelles. Si l'ancien français a réussi à s'imposer dans l'espace européen et méditerranéen lors même que le royaume de France n'était qu'une marge du Saint Empire Romain Germanique, c'est en vertu de son statut de langue d'élite au sein des royaumes normands et des États croisés. Le français n'est manifestement pas à l'aise dans la civilisation des masses, même s'il a réussi à intégrer et à franciser la plupart des productions du village planétaire. Ce faisant, la francophonie mondialisée a du mal à s'imposer face au *mainstream* anglo-saxon de ce village et l'on peut se demander si le bastion de la francophonie ne serait pas somme toute une banlieue ou un faubourg de ce lieu virtuel. Quitte à être minoritaire, autant cultiver l'élitisme.

#### Notes bibliographiques

<sup>1</sup> Voir Marc Fumaroli, *Quand l'Europe parlait français*, Éditions de Fallois, Paris, 2001.

<sup>2</sup> Sur la situation du français en Suisse, voir Jean-Marc Klinkenberg, « La Francophonie septentrionale : Belgique francophone, Suisse romande, Québec », dans Jacques Chaurand (éd.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Seuil, Paris, p. 521-526 ; Pierre Martel, « Le français en Suisse romande », dans Gérard Antoine et Bernard Cerquiglini (éd.), *Histoire de la langue française 1945-2000*, CNRS Éditions, Paris, 2000, p. 719-727 ; Alain Rey, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Perrin, Paris, 2007, p. 1141-1144.

<sup>3</sup> Comme le pamphlet assez outré de Claude Duneton, *La mort du français*, Plon, Paris, 1999.

<sup>4</sup> Le vieux haut-allemand comme il appert du paragraphe 29 où il est fait état des néologismes qu'il introduisit dans la langue, notamment en ce qui concerne le nom des mois et des vents.

<sup>5</sup> Éginhard, *Vita Karoli Magni*, paragraphe 25.

<sup>6</sup> Cyril Aslanov, « L'ancien français, sociolecte d'une caste au pouvoir : Royaume de Jérusalem, Morée, Chypre », dans Benjamin Fagard, Sophie Prévost, Bernard Combettes et Olivier Bertrand (éd.), *Évolutions en français : Études de linguistique diachronique*, Peter Lang, Berne, 2008, p. 3-19.

<sup>7</sup> Serge Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Vrin, Paris et Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1986.

<sup>8</sup> Cyril Aslanov, *Le français au Levant, jadis et naguère : à la recherche d'une langue perdue*, Honoré Champion, Paris, 2006, p. 171-172.

Cyril Aslanov - Professeur de Linguistique à l'Université hébraïque de Jérusalem, Israël.